



2023

DECHETERIES DU SYCTOM

POUR PLUS D'INFORMATIONS: 09 77 43 10 03 (www.syctom-paris.fr). Obtenir votre badge ? scannez ce QRcode >



DECHETERIES MOBILES

VOUS POUVEZ ACCEDER AU RESEAU DES DECHETERIES MOBILES DES VILLES ADHERENTES (www.syctom-paris.fr)
GRATUITEMENT SUR PRESENTATION DU BADGE (OBLIGATOIRE)

DÉCHETS ACCEPTÉS:



DÉCHETS REFUSÉS: CONSULTER LE SITE (www.syctom-paris.fr)

PLACE DU MARCHÉ DES QUATRE ROUTES

1ER SAMEDI DU MOIS
de 14h00 à 18h30

- 7 JANVIER
- 4 FEVRIER
- 4 MARS
- 1 AVRIL
- 6 MAI
- 3 JUIN
- 1 JUILLET
- 5 AOUT
- 2 SEPTEMBRE
- 7 OCTOBRE
- 4 NOVEMBRE
- 2 DECEMBRE

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

2ÈME ET 4ÈME MERCREDI DU MOIS
de 14h00 à 18h30

- | | |
|----------------------|----------------------|
| 2ÈME MERCREDI | 4ÈME MERCREDI |
| 11 JANVIER | 25 JANVIER |
| 8 FEVRIER | 22 FEVRIER |
| 8 MARS | 22 MARS |
| 12 AVRIL | 26 AVRIL |
| 10 MAI | 24 MAI |
| 14 JUIN | 28 JUIN |
| 12 JUILLET | 26 JUILLET |
| 9 AOUT | 23 AOUT |
| 13 SEPTEMBRE | 27 SEPTEMBRE |
| 11 OCTOBRE | 25 OCTOBRE |
| 8 NOVEMBRE | 22 NOVEMBRE |
| 13 DECEMBRE | 27 DECEMBRE |

DECHETERIE FIXE DE GENNEVILLIERS - 93, RUE DES CABŒUFS

Matin	Lundi au Vendredi De 7h à 12h Professionnels et particuliers* avec véhicule supérieur à 1.90m ou véhicule de tourisme	Samedi De 7h à 12h Particuliers avec véhicule de tourisme avec ou sans remorque dont le PTAC < 750 Kg et < à 2 m	Dimanche De 9h à 12h30 Particuliers avec véhicule de tourisme avec ou sans remorque dont le PTAC < 750 Kg
	Après-Midi De 13h30 à 18h30 (ou 19h30 du 01/04 au 31/10) Professionnels et Particuliers avec véhicule de tourisme avec ou sans remorque dont le PTAC < 750 Kg et < à 2 m	Après-Midi De 13h30 à 18h30 (ou 19h30 du 01/04 au 31/10) Particuliers avec véhicule de tourisme avec ou sans remorque dont le PTAC < 750 Kg et < à 2 m	CONDITIONS D'ACCES Accessible gratuitement aux particuliers ATTENTION BADGE D'ACCES OBLIGATOIRE * Les particuliers souhaitant utiliser un utilitaire doivent demander une autorisation exceptionnelle via le N° Cristal: 0977 43 10 03

* Les camions bennes basculantes et les véhicule dont le PTAC est supérieur à 3.5 t sont interdits.

DÉCHETS ACCEPTÉS:



DÉCHETS REFUSÉS: CONSULTER LE SITE (www.syctom-paris.fr)

PRODUITS TOXIQUES

A DÉPOSER AU POINT DE COLLECTE

MARCHÉ DES VICTOIRES 1er Jeudi du mois De 8h00 à 12h00	MARCHÉ FLACHAT 3ème Mardi du mois De 8h00 à 12h00	PLACE DU MARCHÉ DES QUATRE ROUTES 1er Samedi du mois De 14h30 à 18h30
5 JANVIER 2 FEVRIER 2 MARS 6 AVRIL 4 MAI 1 JUIN 6 JUILLET 3 AOUT 7 SEPTEMBRE 5 OCTOBRE 2 NOVEMBRE 7 DECEMBRE	17 JANVIER 21 FEVRIER 21 MARS 18 AVRIL 16 MAI 20 JUIN 18 JUILLET 19 SEPTEMBRE 17 OCTOBRE 21 NOVEMBRE 19 DECEMBRE	7 JANVIER 4 FEVRIER 4 MARS 1 AVRIL 6 MAI 3 JUIN 1 JUILLET 5 AOUT 2 SEPTEMBRE 7 OCTOBRE 4 NOVEMBRE 2 DECEMBRE

LISTE DES PRODUITS COLLECTES



VOUS DISPOSEZ DE BACS ROULANTS ?
EN CAS DE CASSE, PERTE, VOL, AJOUT OU SUPPRESSION DE BACS ROULANTS,
CONTACTER NOUS EN PRÉCISANT VOS COORDONNÉES ET L'OBJET DE VOTRE DEMANDE.

LA VILLE EN PARTENARIAT AVEC L'ADEME, LE CONSEIL REGIONAL ET LE SYCTOM,
PROPOSENT DES COMPOSTEURS ET LOMBRICOMPOSTEURS.
UN FORMULAIRE EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA MAIRIE D'ASNIERES-SUR-SEINE.

COLLECTE DES DECHETS VERTS EN PORTE A PORTE
DU 1ER MARS AU 30 NOVEMBRE.
POUR PLUS D'INFORMATION SCANNER LE QR CODE



SCAN ME

UN DOUTE ? UNE QUESTION ? CONTACTEZ NOUS.
SERVICE PROPRETE - 01 41 11 16 92 - proprete@mairieasnieres.fr

